

Saint-Louis-de-Blandford, Réception

De: _C DGMCQ, Communication <dmcqcommunication@transports.gouv.qc.ca>
Envoyé: 31 juillet 2019 09:18
Objet: TR-415E, Changement d'entraves, Phase 2, Asphaltage, Autoroute 20E, Saint-Louis-de-Blandford

AVIS de travaux

Le 30 juillet 2019

TR-415E **Changement d'entraves**
Asphaltage

MUNICIPALITÉS : Saint-Louis-de-Blandford

DATES : Du dimanche 4 août au jeudi 5 septembre

HEURES : Du lundi au jeudi
De 18 h à 7 h le lendemain
Le vendredi
De 21 h à 8 h le lendemain
Le Samedi
De 19 h à 9 h le lendemain
Le dimanche
De 20 h à 7 h le lendemain

ROUTES :	ENTRAVES :
Autoroute 20 Ouest	Fermeture des voies , entre les sorties 235 (<i>Routes 162 et 263, Lemieux / Princeville, Victoriaville, St-Louis-de-Blandford</i>) et 228 (<i>Route 165, 2^e Rang de St-Louis-de-Blandford</i>). Circulation en contresens sur la chaussée opposée. Fermeture de la sortie 228 (<i>Route 165, 2^e Rang de St-Louis-de-Blandford</i>). Fermetures ponctuelles de la sortie 235 (<i>Routes 162 et 263, Lemieux / Princeville, Victoriaville, St-Louis-de-Blandford</i>). Chemin de détour : par la sortie 220 (<i>Route 261, Bécancour, Daveluyville, Victoriaville</i>) et l'autoroute 20 Est.
Route 263	Fermeture de l'accès à l'autoroute 20 Ouest à partir de la route 162. Chemin de détour : par l'autoroute 20 Est, la sortie 243 (<i>Route 218, Manseau, Ste-Sophie-de-Lévrard, St-Pierre-les-Becquets</i>) située à Manseau et l'autoroute 20 Ouest.
Route 165 (2^e Rang)	Fermetures ponctuelles de l'accès à l'autoroute 20 Ouest à partir de la route 165. Chemin de détour : par l'autoroute 20 Est, la sortie 243 (<i>Route 218, Manseau, Ste-Sophie-de-Lévrard, St-Pierre-les-Becquets</i>) située à Manseau et l'autoroute 20 Ouest.

NOTE : Vitesses affichées : **70 et 90 km/h**
Ces travaux pourraient être reportés en raison des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Consulter le Répertoire des limitations de poids

Si vous ne désirez plus recevoir les communiqués **pour cette municipalité**,
svp, aviser par courriel à l'adresse suivante : dmcqcommunication@transports.gouv.qc.ca

- 30 -

INFORMATION : Mariepier Tremblay, technicienne en information, 819 371-6896
SOURCE : Samuel Pesant, étudiant en logistique des transports

Transports
Québec 